



Côtes de Gascogne
Fraîchement Sud-Ouest

LES CÔTES DE GASCOGNE INVESTISSENT POUR UN AVENIR DURABLE

Depuis 10 ans, l'IGP Côtes de Gascogne voit ses volumes de production progresser chaque année. En 2019, ses ventes sont en hausse sur l'ensemble des marchés, en volume comme en valeur. À l'export, premier marché de l'IGP (60 %), les ventes progressent de 5,2 % en valeur (+ 2,6 % en volume) tandis que la vente en grande distribution française affiche une croissance de 6,7 % (+ 2 % en volume). Cette hausse des ventes s'accompagne également d'une valorisation des prix sur ces deux marchés.

Avec 85 % de ses volumes produits en blanc (8 % en rosé et 7 % en rouge), l'IGP Côtes de Gascogne cultive une identité atypique au travers de vins aux profils aromatiques marqués par la fraîcheur et le fruit, expression des cépages autochtones que sont le colombar et le gros manseng en blanc et le tannat en rouge.

Afin de conserver cette palette aromatique qui fait la réussite de ses vins tout en se projetant dans un avenir durable, le syndicat des Côtes de Gascogne investit sur le long terme.

Au travers de deux contrats de recherche, les Côtes de Gascogne participent au financement de projets de développement agroenvironnementaux à moyen et long terme. Objectif de cette politique, menée en partenariat avec l'INRA et l'IFV : inciter la quasi-totalité des opérateurs à accéder à la certification agro-environnementale HVE 3 et développer la part du Bio dans le vignoble tout en conciliant résistance des cépages et maintien des profils organoleptiques si particuliers de ces vins de plaisir immédiat.

CHIFFRES-CLÉS



PRODUCTION 2019 DE L'IGP
808 809 hectolitres
+ 2,1 % sur un an



SURFACE BIO ENGAGÉE
(CERTIFIÉS + EN CONVERSION)
1100 hectares (6 %)
+ 30 % en un an



SURFACES CERTIFIÉES HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE (HVE)
25 % du vignoble en 2019,
en forte progression en 1 an



INVESTISSEMENT
281 000 €
en recherche
agro-écologique



VIGNOBLES DU
SUD-OUEST
DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

VOLUMES ET VENTES EN HAUSSE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Avec une production en croissance de 2,1 % en 2019, qui franchit la barre des 800 000 hectolitres, les vins des Côtes de Gascogne poursuivent leur croissance structurelle des volumes (+ 17,7 % depuis 2008). Les marchés affichent des ventes en nette progression, en grande distribution française comme à l'étranger.

En 2019, la production des vins IGP Côtes de Gascogne est de 808 809 hectolitres (+ 2,1 % par rapport à 2018), soit un potentiel commercial de plus de 100 millions de cols sur les principaux marchés de commercialisation de l'IGP. Au premier rang desquels l'export, qui représente 60 % des ventes des Côtes de Gascogne.

Sur la période 2018-2019, les exportations des vins blancs IGP Sud-Ouest – dont 90 % en IGP Côtes de Gascogne – sont en croissance de 5,2 % en valeur et de 2,6 % en volume. Des évolutions positives qui ont engendré un chiffre d'affaires de 66 M€. Outre l'augmentation des volumes exportés, l'année 2018-2019 a par ailleurs connu une valorisation du prix au litre de + 2,5 %.

En France, le marché de la grande distribution (GD) signe également des évolutions positives, grâce au profil moderne des vins IGP Côtes de Gascogne. Avec 7,18 millions de litres vendus en GD, le vignoble est en progression de + 2 % en volume et de + 6,7 % en valeur.

Les vins blancs consolident leur progression sur le marché avec une hausse des volumes vendus de 2 % et une valorisation de leur prix avec une croissance de 7,4 % de la valeur des ventes. Les vins rouges suivent la même tendance avec des volumes en hausse de 6 % et une croissance de 6,9 % en valeur. Sur la même période, les rosés accusent une légère baisse (- 1,5 % en volume et - 1 % en valeur).

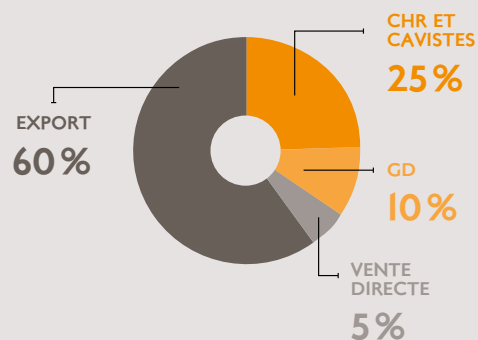
SORTIES DE CHAI*

*Août 2018-juillet 2019

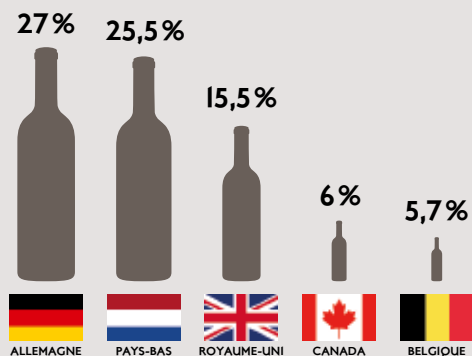


CIRCUITS DE DISTRIBUTION*

*2019



PRINCIPAUX PAYS À L'EXPORT



DES MARCHÉS EN CROISSANCE



GRANDE DISTRIBUTION

+ 6,7 % en valeur
+ 2 % en volume
(en nov. 2019 par rapport à 2018)



EXPORT

+ 5,2 % en valeur
+ 2,6 % en volume
(sur 12 mois à fin déc. 2019, par rapport à 2018)

CONCILIER BIO ET EXPRESSION AROMATIQUE

Bien qu'en forte progression (+ 30 % en un an), la part de la production Bio du vignoble se heurte au problème de l'altération des thiols par le cuivre. Aussi, les Côtes de Gascogne investissent 126 000 € pour aider au financement d'une thèse sur le sujet.

Dans une volonté de transformation du vignoble vers une viticulture responsable et durable, le syndicat des Côtes de Gascogne accompagne la transition agro-écologique des vigneron du territoire vers des exploitations labélisées Haute Valeur Environnementale HVE 3 ou Bio. Si les surfaces certifiées HVE ont été multipliées par quatre entre 2018 et 2019 dans le Gers, et représentent aujourd'hui près d'un quart du vignoble (4000 ha), les conversions au Bio sont ralenties par une équation complexe.

Sous l'influence climatique de la façade Atlantique, le vignoble des Côtes de Gascogne connaît une forte pression du mildiou, dont le traitement au cuivre dans le cadre de l'agriculture biologique pose problème. Le cuivre inhibe l'expression aromatique des Thiols (colombard et gros-manseng), qui

font la typicité des cépages autochtones et des vins de l'IGP, par leurs notes d'agrumes et de fruits exotiques. Dans une volonté de préserver ces qualités organoleptiques tout en levant ce frein au développement de la viticulture biologique, les Côtes de Gascogne financent d'une thèse sur le sujet.

Investissement pour la filière : 126 000 € sur trois ans.

« NOTRE FILIÈRE SOUHAITE APPORTER DES SOLUTIONS DURABLES AUX VIGNERONS, AU TRAVERS DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE »

Jean-Pierre Drieux, président
du syndicat des Vins Côtes
de Gascogne

Réalisée au sein de l'INRA de Montpellier, en partenariat avec l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), et soutenue par la région Occitanie, la recherche débutée aux vendanges 2019 se poursuivra jusqu'en 2022. Elle permettra d'étudier l'influence de la viticulture biologique et notamment l'utilisation du cuivre, sur le potentiel aromatique de type Thiol pour apporter des solutions concrètes, applicables au vignoble et au chai.



TRAEVITI COLL, UN RÉSEAU DE PARTAGE DES CONNAISSANCES

En parallèle à ces investissements pour la recherche, le Syndicat des vins Côtes de Gascogne s'engage dans le projet TRAEVITI COLL. Porté par l'IFV, ce programme a pour ambition d'accompagner la transition écologique de la viticulture et le transfert des mesures agro-environnementales viticoles vers les collectifs. Un axe majeur du projet consiste à développer une plateforme en ligne qui permet l'échange de connaissances entre vigneron sur ces pratiques, afin d'encourager l'expérimentation sur le territoire.

UN PROGRAMME AMBITIEUX POUR DÉVELOPPER DES CÉPAGES RÉSISTANTS OBTENUS EN DESCENDANCE DES CÉPAGES AUTOCHTONES

La filière Côtes de Gascogne a fédéré sept dénominations voisines autour d'un vaste programme de recherche sur les idéotypes, Gascon'Idéos, avec un investissement de 500 000 € sur 15 ans. Objectif : obtenir des cépages résistants au mildiou et à l'oïdium, et adaptés au vignoble de la Gascogne et du Piémont pyrénéen à l'horizon 2033.

Alors que les cépages résistants aux nouveaux enjeux environnementaux et climatiques suscitent l'intérêt des vignerons, la filière Côtes de Gascogne a fait le choix d'un programme de recherche sur le long terme pour développer des cépages résistants qui répondent aux problématiques spécifiques de leurs terroirs et à leurs profils de vins.

Au travers du programme de recherche Gascon'Idéos, en partenariat avec l'INRA et l'IFV, la filière Côtes de Gascogne est à l'initiative d'un projet fédérateur et investissent 155 000 €.

La filière Côtes de Gascogne a fédéré sept autres appellations voisines autour de leur projet, afin

d'investir un total de 500 000 € sur 15 ans, aux côtés de l'Union des associations pour la restructuration du vignoble gersois (UARVG) et des ODG Saint-Mont, Madiran/Pacherenc, Tursan, Iroulégu, Floc de Gascogne et Armagnac.

Objectif de ce travail sur les idéotypes, soutenu par le FEADER et la Région Occitanie, le croisement des cépages emblématiques du vignoble (colombard et gros-manseng en blanc, et le tannat en rouge) avec des cépages résistants pour obtenir, d'ici 2033, une descendance alliant les caractéristiques organoleptiques des cépages autochtones et les atouts des cépages résistants actuels.

**« IL ÉTAIT IMPORTANT
DE FÉDÉRER LES
APPELLATIONS VOISINES,
POUR UN VRAI PROJET
DE FILIÈRE PIONNIER
POUR LE SUD-OUEST »**

Olivier Dabadie, président de la
Section Interprofessionnelle des
Côtes de Gascogne



CONTACTS PRESSE : AGENCE CLAIR DE LUNE
Anaïs Marchand & Anne Marcon
+ 33 (0)4 72 07 31 93 – anne.marcon@clairdelune.fr
www.clairdelune.fr

IGP CÔTES DE GASCOGNE
Amandine Lalanne
+ 33 (0)6 80 28 56 34 – amandine@vins-cotes-gascogne.fr
www.vins-cotes-gascogne.fr

